

Manuel MARCOUX

192 rue du Bourg
82370 Orgueil

David BAPTISTE

1081 route de la Thomaze
82370 Orgueil

Lettre recommandée avec accusé de réception

Orgueil, le 26/10/2015

A l'attention de Michel Meesseman, Maire d'Orgueil

Objet : Démission groupée

Monsieur le Maire,

Notre participation active à la campagne électorale de 2014, suivie de votre élection, était motivée par un objectif d'implication dans le fonctionnement du village, de manière à pouvoir suivre et participer à sa vie et à son développement.

Après un peu plus d'un an de fonctionnement, nous nous trouvons dans une situation que nous ne pouvons plus accepter, avec un fonctionnement du conseil municipal qui est très loin de nos attentes.

Vous n'avez pas accepté le nouveau fonctionnement des conseils municipaux, ce qui vous conduit à une attitude conflictuelle récurrente, non constructive. Ceci génère des tensions permanentes au sein du conseil municipal qui le divise et le rend stérile. Cela déteint sur le fonctionnement municipal, ainsi que sur l'ensemble du village.

Vous avez voulu supprimer les commissions, pour former des groupes de travail, de manière à minimiser la participation des élus et à fonctionner de la manière la plus opaque possible. De ce fait, en dehors des adjoints avec qui vous vous réunissez semble-t-il régulièrement, la plupart des autres conseillers se sent complètement exclue des discussions. Ces derniers ont très peu ou pas d'informations. Nous n'avons pas été élus pour soutenir les décisions provenant d'une ou de quelques personnes mais pour travailler de façon collégiale sans préjugés ni parti pris sur les sujets qui nous sont imposés. Nous avons globalement l'impression de ne servir à rien et de n'être là que pour valider les décisions. Ceci nous conduit même à nous retrouver devant des projets impactant fortement le village, dont certains semblent être issus d'un ensemble de décisions prises de manière peu consensuelle.

Nous représentons la population, qui nous demande de rendre des comptes sur les choix et orientations de la municipalité. Nous ne pouvons plus cautionner des décisions prises de la sorte. Nous préférons donc quitter le conseil municipal avant d'être tenus pour responsable des dysfonctionnements et des erreurs graves qui peuvent en résulter.

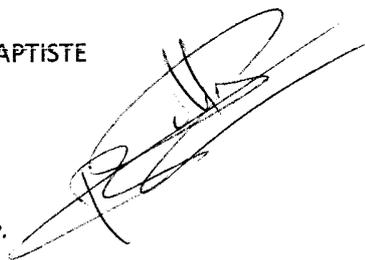
Nous espérons que nos démissions pourront conduire à une amélioration du mode de fonctionnement actuel du conseil municipal afin que celui-ci devienne plus démocratique et qu'il accompagne au mieux le village vers un développement harmonieux.

Soucieux du bien-être de l'ensemble de la population, nous vous présentons nos salutations distinguées.

Manuel MARCOUX



David BAPTISTE



Copie pour information à Monsieur le Préfet de Tarn et Garonne.